

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ET MOTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

Le onze avril deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Moulon, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Renaud CHALLENGEAS, Maire.

Date de convocation : 05 avril 2024

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 11

Nombre de conseillers ayant donné procuration : 4

Nombre de votants : 15

Présents : M. Renaud CHALLENGEAS, Mme Chantal FARNIERE, Mme Christine BROUSTE, M. Alain CLEMENCEAU, M. Jean-Robert DEROSE, M. Olivier GAUTEY, Mme Julie CHOLET, M. Christian LACOSTE, Mme Charlotte EBERHARDT, Mme Cindy MAGNAN, M. Arnaud OBRY

Absents excusés : Mme Stéphanie DEVILLE (donne procuration à Mme Chantal FARNIERE), M. Franck LE ROY (donne procuration à M. Arnaud OBRY), M. Yannick ROUSSEAU (donne procuration à M. Jean-Robert DEROSE), Mme Cléa KAMGA KUATTE (donne procuration à Mme Charlotte EBERHARDT)

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire, Renaud CHALLENGEAS a ouvert la séance.

Secrétaire de séance : Madame Christine BROUSTE.

Le procès-verbal de la séance du 21 mars 2024 est approuvé.

Délibération n° 2024-031 : **Génération 5000**

Monsieur le Directeur et le Conseil Municipal décident de monter un projet : Aménagement d'équipement sportif et éducatif dans la cour de l'école maternelle et la création d'un parcours ludique sous le préau avec la réalisation d'un design actif au sol

Délibération n° 2024-032 : **Mise en accessibilité bâtiment communal de la Mairie**

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le devis pour la fourniture et la pose d'une porte en bois, deux portes fenêtres et le remplacement de l'imposte (porte fenêtre d'entrée) d'un montant de 7 366,66 € TTC

Délibération n° 2024-033 : **Achat tables et bancs**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le devis pour la fourniture de 10 tables et 20 bancs pour un montant de 2 742,00 € TTC

Délibération n° 2024-034 : **Fourniture et pose prise pour branchements multimédia**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le devis d'un montant de 2 358,66 € TTC

Délibération n° 2024-035 : **Achat mobilier Mairie**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le devis d'un montant de 3 869,00 € TTC

Délibération n° 2024-036 : **Achat et pose panneau lumineux**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le devis pour la fourniture et la pose d'un panneau lumineux pour un montant de 12 840,00 € TTC

Délibération n° 2024-037 : **Achat amplificateur et micros pour l'église**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le devis pour la fourniture de trois micros et un amplificateur pour un montant de 662,26 € TTC

Délibération n° 2024-038 : **Avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de supprimer à compter du 1^{er} avril 2024 un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique territorial et de créer à compter de cette même date, un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe

Délibération n° 2024-039 : Avancement au grade d'agent spécialisé principal des écoles maternelles 1^{ère} classe

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de supprimer à compter du 1^{er} avril 2024 un emploi permanent à temps complet d'agent spécialisé des écoles maternelles de 2^{ème} classe et de créer à compter de cette même date, un emploi permanent à temps complet d'agent spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classe

Délibération n° 2024-040 : Adoption du rapport n°4 de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) réunie le 04 mars 2024 et signature de la convention de délégation de la compétence GEPU

Le Conseil Municipal après lecture du rapport et du tableau d'évaluation des charges décide par 14 votes pour et 1 abstention

- Conserve la gestion opérationnelle de la compétence « gestions des eaux pluviales urbaines GEPU »
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec la Cali la convention de délégation relative à cette gestion communale
- Adopte le rapport n°4 de la CLECT
- Détermine l'évaluation des charges

Délibération n° 2024-041 : Partenariat avec l'association Chemins Croisés pour la création d'hymnes olympiques pour les olympiades de l'école

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider la proposition de l'association Chemins Croisés d'un montant de 920,00 € TTC

Délibération n° 2024-042 : Fiscalité locale, vote des taux pour 2024

Le Conseil Municipal approuve la décision de Monsieur le Maire et décide à l'unanimité de fixer les taux pour l'année 2024

Délibération n° 2024-043 : Affectation du résultat 2023

Le Conseil Municipal après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 décide de procéder à l'affectation du résultat de la section fonctionnement

Délibération n° 2024-044 : Budget primitif commune 2024

Le budget primitif 2024 de la commune s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement
 - Dépenses de l'exercice 1 237 632,01 €
 - Recettes de l'exercice 1 237 632,01 €
- Section d'investissement
 - Dépenses 766 092,00 €
 - Recettes 766 092,00 €

Délibération n° 2024-045 : Inscription provision pour créances douteuses budget primitif 2024 commune

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'inscription au budget primitif 2024 commune la somme de 1 800,00 €

Délibération n° 2024-046 : Subventions 2024

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour les subventions suivantes :

- | | |
|-----------------------------|------------|
| - 4 S'ARTS | 590,00 € |
| - ACCA DE MOULON | 695,00 € |
| - SCÈNE OUVERTE | 1 815,00 € |
| - VIVRE AVEC EUX | 1 320,00 € |
| - APE | 845,00 € |
| - OCCE COOPÉRATIVE SCOLAIRE | 132,00 € |
| - MOULON EN FÊTES | 845,00 € |
| - SECOURS POPULAIRE | 300,00 € |
| - AVENIR MOULONNAIS | 1 815,00 € |
| - FCCL | 1815,00 € |
| - BOULE MOULONNAISE | 590,00 € |
| - LIRE ET PARTAGE | 950,00 € |
| - LES ABIMO'S | 510,00 € |
| - LES RESTOS DU CŒUR | 300,00 € |